



Résumé des questions économiques et sociales: **semaine n° 216 du 03 mars 2025**

URGENCES "HORS DE CONTRÔLE" ET MISE EN DANGER DES PATIENTS : DES MÉDECINS DU CHU DE MONTPELLIER (HÉRAULT) PORTENT PLAINTE !

Des médecins du CHU de Montpellier dénoncent une politique managériale autoritaire qui porte préjudice aux patients.

Ils ont fait des signalements au procureur de la République pour mise en danger des patients et risque léthal. Une plainte contre X a été déposée pour harcèlement moral.

Ils sont professeurs de médecine à Montpellier, également appelé PU/PH. Le Professeur Sebbane était chef de service aux urgences. Le Professeur Guilpain endossait les mêmes responsabilités, chef de service en médecine interne.

"Un harcèlement systémique et institutionnalisé" !

Tous les deux ont été démis de leur fonction de chef de service. Ils évoquent une mort professionnelle programmée, une descente aux enfers, depuis que l'administration de l'hôpital les a placardisés, dans un contexte de luttes intestines au sein des services.

"Dès qu'on émet la moindre réserve parce qu'on veut faire respecter des valeurs d'excellence, on commence à déplaire et in fine, ça peut se terminer par une exclusion complète des responsabilités", explique Philippe Guilpain. "C'est la chasse aux sorcières, on vous exclut complètement de toutes les décisions", complète Sebbane.

C'est écrit noir sur blanc qu'il faut, en quelque sorte, obéir. Donc où est l'indépendance du médecin ?

Les deux médecins dénoncent une politique managériale autoritaire, un système hospitalier où la liberté de parole serait sanctionnée, avec des coupes budgétaires parfois incompatibles avec l'exercice médical. *"Par rapport à des décisions administratives, où est le contrepoint médical ?", interroge Philippe Guilpain. Si des médecins considèrent que l'orientation médicale de l'institution hospitalière n'est pas la bonne, quel est leur droit à contester les orientations du CHU. Dans le texte de la nouvelle gouvernance, effectivement, c'est écrit noir sur blanc qu'il faut, en quelque sorte, obéir. Donc où est l'indépendance du médecin ? Moi je ne l'ai toujours pas trouvé là-dedans."*

C'est un harcèlement, pour nous, systémique et institutionnalisé. Systémique parce qu'il y a de nombreux chefs de service qui sont professeurs qui ont été exclus, dénonce de son côté le Professeur Mustapha Sebbane. On sent aujourd'hui qu'au sein de l'hôpital, il n'y a plus de contre-pouvoir.

"On a atteint un seuil de dangerosité pour les patients" !

L'un des symboles de ces dysfonctionnements, ce sont les urgences. **Sept heures d'attente, le week-end dernier.** *"On a beaucoup de monde, il faudra prendre son mal en patience", se voit-on répondre à l'accueil. L'an dernier, les urgences du CHU de Montpellier ont accueilli 5.600 malades de plus qu'en 2023 qui était déjà une année record.*

Des urgences ultra-saturées, manque de lits, de personnel, et selon le Professeur Sebbane, un défaut d'encadrement aussi des jeunes médecins. *"Aujourd'hui on a atteint un seuil de dangerosité par rapport au seuil de réduction des lits. Ça ressemble à une zone où on ne maîtrise rien. Ce sont des zones qui sont hors contrôle."*

TETRA PAK A LONGVIC (CÔTE-D'OR) : PLUS DE 200 PERSONNES RÉUNIES POUR UNE MANIFESTATION DE SOUTIEN AUX SALARIÉS !

Les négociations dans le cadre du plan social se poursuivent chez Tetra Pak à Longvic après l'annonce de la fermeture de l'usine par le groupe. Pour peser dans ces négociations, les syndicats ont organisé un rassemblement de soutien devant l'usine vendredi alors que 207 emplois sont menacés.

Les syndicats de Tetra Pak ont appelé les salariés de l'usine de Longvic à un débrayage d'une heure vendredi 21 février. Une heure pour accueillir toutes les personnes qui souhaitent les soutenir dans leur combat pour conserver leur emploi alors que le site est menacé de fermeture.

Une annonce d'autant plus difficile pour les salariés que le site dijonnais est le seul concerné par une fermeture en France. Ceux de Châteaubriant (Loire-Atlantique), May-sur-Evre (Maine-et-Loire), ainsi que le siège social de Puteaux (Hauts-de-Seine) "*continuent d'opérer normalement*", a fait savoir le groupe. Il emploie, dans le monde, plus de **23.000 personnes**.

L'annonce de la possible fermeture de l'usine Tetra Pak de Longvic (Côte-d'Or) a laissé la commune sous le choc. Alors que plus de 200 emplois sont menacés, près de 300 personnes manifestent devant l'entreprise

Cette manifestation était organisée un mois jour pour jour après l'annonce par leur direction, lors d'une réunion d'information du projet de fermeture de l'usine. **207 salariés travaillent sur le site de Longvic** de cette entreprise fondée en Suède et détenu aujourd'hui par un groupe suédo-suisse.

Entreprise incontournable du paysage économique de Longvic, Tetra Pak s'est installée il y a plus de 50 ans. Au plus fort de son activité, **l'usine a employé plus d'un millier de personnes**.

En 2012 déjà, elle ferme l'un de ses laminoirs et passe de 340 à 270 employés sur place. Ses volumes de production chutent de 15% entre 2019 et 2023, alors que le coût des matières premières et de l'énergie explosent. Le groupe informe le 21 janvier 2025 de "*la potentielle cessation des activités de son usine de Dijon*".

« LA DIRECTION DE THALES NE BOUGE PAS, NOUS NON PLUS » : EN ILLE-ET-VILAINE, ILS SE MOBILISENT DEPUIS SIX SEMAINES POUR LES SALAIRES !

Tous les jeudis depuis la mi-janvier, les salariés du site du géant Thales à Étrelles (35), près de Vitré, se mobilisent pour protester contre les propositions d'augmentation de la direction.

Motivés. À chaque fois, ils sont une grosse centaine, sur les quelque 950 employés de l'usine, à répondre présents. « *Depuis janvier, la direction ne bouge pas, nous non plus. On sera donc là ce jeudi et encore après s'il le faut* », lance Estelle Loisel, déléguée syndicale centrale CGT et secrétaire du comité social et économique (CSE). Mené à l'échelle nationale sur plusieurs sites dont celui de Brest, le mouvement mobilise l'ensemble des organisations syndicales (CGT, CFDT, CFTC, CFE-CGC et le syndicat maison Supper).

L'USINE MICHELIN DE VANNES : VERS UNE FERMETURE EN SEPTEMBRE 2025 « C'EST UNE BOMBE » !

La direction de Michelin a annoncé à l'intersyndicale travailler sur un projet de fermeture du site de Vannes (Morbihan) **dès le 1er septembre 2025 en lieu et place d'une fermeture en trois vagues**. Un nouveau coup de massue pour les salariés qui ont appris ce projet mardi 25 février 2025.

Environ soixante-dix personnes se sont rassemblées, mardi 25 février 2025, sur le site de Michelin à Vannes (Morbihan) pour entendre la restitution de la cinquième réunion de négociations entre la direction de Michelin et l'intersyndicale. Et les nouvelles provenant de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), où a eu lieu la réunion les 18 et 19 février, n'étaient pas bonnes aux yeux des syndicats.

La direction a annoncé travailler sur un projet anticipé de [fermeture du site vannetais](#) au 1er septembre 2025, balayant un plan de fermeture en trois vagues qui devait se dérouler comme suit : 50 % des salariés devaient arrêter le 30 juin 2025, 40 % le 30 octobre 2025 et les derniers en mai 2026. « **Sur 299 salariés, il n'en resterait plus que 18 au 1er septembre pour gérer le suivi du démontage et la revitalisation du site** »

« **C'est une bombe RPS** (risques psychosociaux) », s'étrangle Christophe Villate, délégué syndical CGT, qui a indiqué vouloir lancer une procédure pour danger grave imminent, [à l'instar de l'usine Michelin de Cholet](#), également concernée par une fermeture et à l'arrêt depuis lundi 24 février.

GRÈVE DANS LES BUS ET MÉTROS DE ROUEN (SEINE MARITIME) : LE MOUVEMENT SE POURSUIT LA SEMAINE DE RENTRÉE SCOLAIRE !

Le mouvement de grève dans les transports en commun de l'agglomération de Rouen (Seine-Maritime) s'est poursuivi la semaine de rentrée scolaire, jusqu'à nouvel ordre.

Pas de sortie de crise en vue. **Le mouvement de grève de 55 minutes** par jour au réseau Astuce, les transports en commun de l'agglomération de Rouen, se poursuit la semaine du 24 février 2025, semaine de retour des scolaires sur le chemin de l'école.

*« Il n'y a pas d'évolution depuis le début du mouvement le 11 février, indique David Fossati, secrétaire général de la CGT Transdev Rouen. Nous avons fait un sondage auprès du personnel, **94 % des agents sont contre les propositions de la direction.** »*

« Intégration des temps annexes » !

Pour rappel, Les revendications de ce mouvement de grève initiée par la CGT portent sur les conditions de travail et précisément sur **« l'intégration des temps annexes des conducteurs dans les services journaliers »**, les temps annexes étant les déplacements qu'ils ont à effectuer pour aller ou revenir d'un terminus. Actuellement, les « temps annexes » sont compensés par des primes.

Autre revendication : la « remise à niveau des effectifs dans tous les services de l'entreprise (service technique, service exploitation et service commercial).

L'USINE DE CANETTES DE LA CIOTAT (BOUCHES-DU-RHÔNE) : EN GRÈVE POUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LES SALAIRES !

Environ 130 ouvriers sur 300 où sont produites des canettes en aluminium utilisées par des marques renommées, sont en grève. Et leurs revendications portent tant sur le pouvoir d'achat que sur les conditions de travail.

Tout a commencé en fin d'année dernière, lorsque les premières réunions consacrées aux Négociations annuelles obligatoires se sont mal passées, selon la CGT. *"Plus on travaille, moins on gagne"*, peste le délégué syndical. Il déclare que le chiffre d'affaires du site a augmenté *"de 50% entre 2023 et 2024, et le bénéfice de 79%"*

Tous les jours nous risquons l'accident !

"Nous produisons 1,5 milliard de boîtes en 2022, nous en sommes à 2,1 milliards, et il est prévu d'atteindre 2,8 milliards en 2025", détaille le syndicaliste CGT.

Parallèlement, la prime d'intéressement aurait suivi le chemin inverse : *"Nous sommes passés de 5.200 euros en 2022 à 4.200 euros en 2024"*. Un manque à gagner conséquent quand *"la majorité des ouvriers gagnent de 1.800 à 2.000 euros brut"*.

Devant ce qu'ils considèrent comme une injustice, ils ont donc cessé le travail et revendiquent des augmentations de salaire, *"une prime de 250 euros mensuelle, plus une prime Macron de 3.000 euros pour compenser les pertes de l'intéressement"*.

Et quitte à débrayer, les salariés pointent aussi du doigt de mauvaises conditions de travail, avec *"des postes dangereux" où "tous les jours on risque l'accident"*.

STEF : UN MILITANT CGT LICENCIÉ APRÈS AVOIR DÉNONCÉ DU RACISME !

Abdelatif Mesasri, responsable du service livraison de nuit chez STEF, entreprise de transport et logistique, subit depuis des années une répression syndicale de la part de la direction qui cherche à lui faire payer sa combativité.

Abdelatif Mesasri travaille chez STEF à Dozenac en Corrèze depuis 29 ans. Il est élu délégué syndical CGT depuis une quinzaine d'années. Il explique avoir toujours été confronté à des remarques à caractère raciste et en avait déjà alerté sa direction. Mais les propos racistes semblent se répéter, en juillet 2020, Abdelatif dénonce par courrier à la direction nationale de la STEF des faits de racisme et de discrimination dans l'entreprise, car l'un de ses collègues subissait des « blagues » racistes sur sa couleur de peau comme « *on va boire un p'tit café... noir* ».

La direction nationale ne donne pas suite à ses signalements et préfère renvoyer la balle à la direction régionale Sud-Ouest de l'entreprise. Cet employé qui subissait les remarques et « blagues » racistes est alors muté aux Pays-Bas. Le 24 novembre 2020, sa direction convoque Abdelatif pour une mise à pied en l'accusant de harcèlement moral. Il apporte alors de nombreux éléments afin de contester les faits qui lui sont reprochés. Le 4 février 2021, l'inspection du travail refuse son licenciement, mais un mois et demi après, la direction, décidée à ne rien lâcher, fait appel de la décision.

La répression que subit Abdelatif après avoir dénoncé des faits de racisme au sein de la STEF n'est pas une chose nouvelle. En effet, deux élus CGT avaient eux aussi été mis à pied en Vendée, eux aussi après avoir dénoncé le racisme au sein de l'entreprise. De plus, ces attaques de la direction s'inscrivent dans un contexte de progression de la CGT au sein de la boîte. Abdelatif a subi cette répression en juin, au moment des élections du CSE lors desquelles la CGT a été élue à la majorité. **Une victoire historique, alors que depuis 30 ans la CFDT était majoritaire.** L'acharnement de sa direction s'explique aussi par la combativité de l'élu syndical qui avait été au cœur des négociations pour arracher de meilleures augmentations de salaires en septembre 2021. *« Ils ont voulu me sortir parce que je faisais trop de bruit, j'étais l'homme à abattre »*, témoigne Abdelatif.

Son dossier remonte alors au ministère du Travail. **Le ministère, contre l'avis de l'inspection du travail de Limoges, licencie Abdelatif.** Bien décidé lui aussi à ne rien lâcher, il attaque sa direction au tribunal administratif. Le 17 septembre 2024, le rapporteur public a donné ses conclusions : les faits reprochés ne sont pas établis et il demande l'annulation du licenciement. Deux semaines après, le juge annule le licenciement. Mais le 6 décembre 2024, la direction de la STEF fait à nouveau appel de la décision du Tribunal Administratif. *« C'est leur*

fierté, ils ne veulent pas lâcher l'affaire » résume Abdelatif. Mais lui aussi affirme sa détermination *« je combattrai jusqu'au bout »*.

Dans le même temps, il regrette le manque de soutien au sein de son syndicat, la CGT. *« Quand j'ai parlé au dirigeant de la fédération de la CGT des transports, il m'a accusé de mentir. Ils m'ont laissé tomber, sauf l'antenne locale qui m'a quand même aidé pour les frais d'avocat. J'ai eu beau leur écrire, mais rien. Trente ans que tu es à la CGT et le jour où t'es dans la merde, on t'accuse de mentir et on te laisse tomber »* déplore le militant syndical. Le dossier est renvoyé prochainement à la cour administrative de Bordeaux. L'affaire est déposée également aux Prud'hommes depuis 3 ans et demi mais il n'y a toujours pas de suite.

Le cas d'Abdelatif face à un patronat radicalisé prêt à tout pour faire taire les syndicalistes combatifs fait écho à de nombreux autres, dont la lutte victorieuse contre le licenciement de Christian Porta à Neuhauser, montre qu'il est possible d'inverser la dynamique. Dans une situation où les licenciements se multiplient, et où la répression syndicale et les offensives patronales font rage, il est urgent de renouer avec des grèves offensives. **À l'inverse de la stratégie actuelle des directions syndicales qui restent l'arme au pied et participent même à la stabilité du gouvernement en participant au « conclave » sur les retraites de Bayrou, il faut mettre en place un mouvement d'ensemble pour défendre l'arrêt de toute répression syndicale, l'interdiction des licenciements, ainsi que la retraite à 60 ans et l'augmentation des salaires.**

EUROCAST À DELLE (TERRITOIRE DE BELFORT) : LA GRÈVE LEVÉE À LA FONDERIE APRÈS L'OBTENTION D'UNE HAUSSE DE 50 EUROS DES SALAIRES !

Fin de la grève chez Eurocast mardi 25 février à Delle, sous-traitant du secteur de l'automobile. Les salariés ont repris le travail dans l'après-midi suite à **un accord avec la direction** dans le cadre des négociations annuelles obligatoires (NAO). Ils ont obtenu une augmentation de 50 euros bruts de salaire, une prime de 450 euros et la prise en charge de la hausse du tarif de leur mutuelle. Ces derniers demandaient initialement 150 euros d'augmentation, mais cet accord reste *"très satisfaisant"* pour la CGT, le syndicat majoritaire.

La grève avait débuté la veille. **90% des salariés étaient en grève** (sur une centaine), dont 100% des techniciens dans les ateliers. La direction avait initialement prévu 15 euros bruts d'augmentation de salaire.

Un potentiel rachat sur la table !

Les salariés d'Eurocast restent en revanche inquiets concernant leur avenir. Le groupe GMD, dont appartient l'entreprise, est en passe d'être vendu **au milliardaire français Pierre-Edouard Stérin**, déclare la CGT. *Toujours à la recherche d'une nouvelle proie, ce vautour de la finance, compte, à n'en pas douter, sur cet "achat plus que symbolique pour faire main basse sur les actifs de GMD estimés à 400 millions d'euros", poursuit le syndicat.*

STS COMPOSITES À SAINT-DÉSIRAT (ARDÈCHE) : LES SALARIÉS DE L'ÉQUIPEMENTIER AUTOMOBILE EN GRÈVE !

"On est inquiets pour l'avenir" !

Les trois équipes de production en "trois huit" de l'équipementier automobile STS Composites à Saint-Désirat, en Ardèche, ont débrayé deux heures chacune lundi 24 février 2025. Selon les syndicats, les salariés s'inquiètent du manque de moyens et de la pérennité du site.

La production de l'équipementier automobile STS Composites à Saint Désirat, en Nord-Ardèche, est **à l'arrêt pendant six heures** ce lundi. Chacune des équipes en "trois huit", soit 150 à 200 salariés à chaque fois, a débrayé deux heures à chaque fois. Les syndicats les ont appelés à la grève : depuis un an, ils considèrent que **l'usine est en sous effectif et ils s'inquiètent pour l'avenir de l'entreprise**. Ce lundi et il y a deux semaines, deux représentants du personnel ont été convoqués par la direction, ils estiment qu'elle leur met la pression.

"On ne paye pas nos fournisseurs, on est en sous effectif de partout, énumère Serge Perriolat, secrétaire CSE, de la CGT. *Nous sommes 530 CDI, 140 intérimaires : 70 sont en surcroît, 70 en remplacement d'absents. Les conditions de travail se détériorent. Il y a déjà eu deux-trois accidents du travail.*" Le représentant du personnel se préoccupe aussi de la pérennité du site : **"Nous avons perdu des marchés, une partie du renouvellement de pièces de chez Renault Trucks. Financièrement, nous sommes inquiets de savoir si à l'avenir on sera encore là et combien là."**

GRÈVE DANS LES PORTS : DOCKERS ET PORTUAIRES AUGMENTENT LA PRESSION AU MOIS DE MARS !

La grève continue pour les dockers et les travailleurs portuaires. La fédération nationale CGT des Ports et Docks a annoncé le 25 février, **11 nouvelles dates de grève** pour le mois de mars 2025. Elles comprennent **8 journées avec arrêt de travail de 6 heures** ainsi que **3 journées d'arrêt total de travail le 18, 19 et 20 mars**. La journée du **18 mars** sera également marquée par une action dite *« ports morts »*, soit le blocage complet de différents ports français.

Cet appel à la grève des dockers et portuaires prolonge celui lancé au mois de février. Il augmente même la pression mise sur le gouvernement en actant 3 jours de grève à la suite, quand le mois de février en comptait deux. Il s'inscrit dans une longue bataille des salariés pour obtenir que les effets de la dernière réforme des retraites ne s'appliquent pas à leurs professions. Lancée dès juin 2024, cette lutte a cependant été plusieurs fois interrompue suite à la dissolution surprise de l'Assemblée nationale et aux changements de gouvernement.

Le 25 février, la FNPD-CGT, qui syndique la grande majorité des dockers et portuaires, n'a pas manqué de rappeler cette situation dans un courrier adressé à Emmanuel Macron, ainsi que les engagements qu'il aurait pris en avril 2022. Face au secrétaire général du syndicat des dockers du Havre et en compagnie de son Premier Ministre Edouard Philippe, le Président de la République aurait alors déclaré : « **la réforme ne s'appliquera pas aux ouvriers dockers et travailleurs portuaires** ».

Après la réforme du statut des cheminots en 2018 et la réforme des retraites en 2023, nombreuses sont les professions (cheminots, énergéticiens, employés de la RATP ou encore de la banque de France) à avoir perdu leur régime spécial de retraite. S'ils ne disposent pas de régime spécial, les dockers et portuaires partent généralement à la retraite aux alentours de 55 ans grâce à différents dispositifs. Les enjeux de cette bataille des ports ne se limitent pas à leur seule dimension corporatiste. Alors que François Bayrou a (très légèrement) rouvert le dossier de la réforme des retraites, une victoire des dockers et portuaires sur leur retraite serait un signal positif envoyé à tout le mouvement social.

LOGEMENT : URGENCE SOCIALE !

Le logement constitue aujourd'hui le premier poste de dépense des ménages en France.

Le logement représente, en moyenne, **27 % de leurs revenus, et peut atteindre jusqu'à 50 %**, pour certains foyers les plus modestes, selon l'INSEE (2023). Cette pression financière, aggravée par la flambée des loyers, des prix de l'immobilier, de l'énergie et des charges locatives, fragilise la sécurité économique et sociale de millions de travailleurs et de leurs familles.

En 2023, **4,1 millions de personnes** étaient **mal logées**, d'après la Fondation pour le logement des défavorisés, dont 1,3 million en Île-de-France, où la crise du logement est particulièrement aiguë. Par ailleurs, **2,7 millions de ménages attendent un logement social**, soulignant un déficit criant dans l'offre publique, selon l'Union Social de l'Habitat.

La crise du logement impacte directement l'accès à l'emploi !

Selon Action Logement, **19 % des employeurs signalent des refus d'emploi liés aux problèmes de logement**, notamment dans les zones tendues où le coût ou l'absence de logements abordables devient un frein à la mobilité et à l'embauche.

Des assises du logement pour faire du logement une revendication syndicale !

Le 2 avril, à Montreuil, la CGT organise des assises nationales du logement. Cette journée s'adresse aux militantes CGT des unions départementales, unions locales, comités régionaux, fédérations, syndicats et l'association de consommateur-rices INDECOSA mais aussi aux mandaté-es d'Action Logement, des Offices Publics de l'Habitat (OPH) et des Établissement social d'habitation (ESH).

Logement : une crise sociale au cœur des préoccupations syndicales un enjeu revendicatif majeur !

En plus d'identifier les leviers d'action pour développer l'accès à un logement abordable et décent, ces Assises seront l'occasion de faire le point sur les droits des salarié-es, notamment sur l'utilisation du 1 % patronal (Action Logement), et d'explorer les moyens d'agir dans les entreprises et les institutions pour gagner de nouveaux droits. Les débats permettront d'élargir les revendications syndicales en intégrant les problématiques de l'accession à la propriété et de la régulation du parc locatif privé, en complément des actions historiques pour le développement du logement social.

ARCELORMITTAL À BASSE-INDRE (LOIRE-ATLANTIQUE) : « LA PEUR AU VENTRE » DES SALARIÉS FACE À L'AVENIR !

120 personnes ont débrayé en trois fois devant les bureaux de la direction du site ArcelorMittal de Basse Indre, près de Nantes (Loire-Atlantique). L'inquiétude sur la survie du site et des emplois est forte.

L'inquiétude a franchi un cap jeudi 27 février dans les rangs des 344 salariés de l'usine ArcelorMittal de Basse-Indre. La CGT avait appelé à un débrayage en trois temps pour informer tous le personnel et lui donner la parole, parce qu'on « **vient la peur au ventre au travail** », glisse Joris Chauvel, secrétaire syndicat CGT. Les craintes sont nombreuses face au flou qui entoure l'activité du site qui fabrique des bobines de fer-blanc.

L'évolution des normes est actée par la décision de la commission européenne d'arrêter la production de chrome en Europe. Fin 2027 la passivation chromique, donc la fabrication du fer-blanc des lignes de Basse-Indre devra s'arrêter. « **Fin 2028 le revêtement chromique, donc la production de la ligne 2 devra cesser. En gros si rien ne change, fin 2028 nos lignes de revêtements ne pourront plus produire ce qui signera la fin de notre usine.** »

Un investissement de 30 millions d'euros doit être débloqué pour Basse-Indre pour faire aboutir l'expérimentation d'un nouveau revêtement, le *chrome free*. « **Depuis des mois, la CGT insiste pour lancer cette demande d'investissement, et depuis des mois la direction nous explique qu'elle n'ose pas y aller.** » Au lieu de cela, le site craint des suppressions de postes, ou, à terme, une fermeture de l'usine qui a célébré ses 200 ans d'existence en septembre.

À l'époque, le directeur du site disait comprendre les inquiétudes mais rassurait sur les atouts de la production locale. « *Nous faisons des choses que personne ne fait ailleurs.* »

MONDE

BELGIQUE : COLRUYT (GRANDE DISTRIBUTION) !

L'enseigne belge de la grande distribution, vient de plonger ses **2.500 salarié-es en France** dans la plus grande anxiété et inquiétude. Après Casino, Auchan, Match, Carrefour, qui ont fait preuve du plus grand mépris envers leurs salarié-es en les sacrifiant au profit des actionnaires, Colruyt semble vouloir leur emboîter le pas. L'enseigne belge qui ne confirme ni n'infirme la rumeur de cession des magasins, affiche ouvertement et sans scrupule son dédain vis-à-vis des salarié-es qui ne cessent d'interroger la direction sur leur sort. Comme pour les autres enseignes de la grande distribution, les dirigeants prennent des décisions socialement désastreuses mais toujours dans l'intérêt de leurs profits et de ceux de leurs actionnaires. Et tout comme ces autres enseignes, Colruyt a bénéficié des largesses de l'État, d'aides publiques en tout genre, sans aucune contrepartie, et s'apprête à mettre en péril 2500 emplois et donc 2.500 familles. La Fédération CGT Commerce et Services exige de cette entreprise la transparence la plus totale sur sa situation financière et sur ses projets. Les travailleurs ne sont pas des meubles, ils ont créé la richesse de l'entreprise.

La Fédération CGT Commerce et Services soutiendra tous les travailleurs de l'enseigne et sera à leurs côtés pour protéger et défendre leurs emplois.

GRÈCE : GRÈVE GÉNÉRALE NATIONALE DU 28 FÉVRIER !

Tous en grève!

C'est le grand appel militant que les syndicats de tout le pays ont lancé pour le 28 février, jour où les secteurs privé et public ont paralysé, deux ans après le crime dans la vallée de Tempi.

Outre les travailleurs qui, ce jour-là, ont cessé toute activité dans les usines, les sites de construction, les commerces, les restaurants, les services, etc., les travailleurs indépendants, les petits commerçants et les artisans ont également fermé leurs magasins.

Les étudiants sont descendus dans la rue avec le reste du peuple, les retraités ont manifesté avec leurs enfants et petits-enfants, dans une grande mobilisation de tous ceux qui subissent les conséquences d'une politique qui conduit à des événements tragiques comme la collision de deux trains à Tempi.

Sous le mot d'ordre «***Ou bien leurs profits, ou bien nos vies***», les syndicats, qui ont organisé une grande lutte dès le premier jour du crime afin que les vrais coupables soient dévoilés, se mettent en avant. Ils accusent la politique des gouvernements et de l'UE, ainsi que l'action des grands groupes capitalistes, qui exposent le peuple à tous les dangers. Cette politique qui, pour protéger la rentabilité du capital, envisage la vie humaine en termes de «***coût***» et chaque droit en termes de «***obstacle***». Des mesures de protection de la vie humaine sur les lieux de travail et dans les quartiers populaires, dans les transports publics, les écoles et les universités, jusqu'à la santé et à l'éducation publiques et gratuites, en passant par les droits des travailleurs, etc.

Les centres syndicaux régionaux, les fédérations, ainsi que des centaines de syndicats et d'organisations de masse ont «***silloné***» toute la Grèce. Ils luttent pour que la colère se transforme en lutte contre les causes réelles qui font du pays une vaste «vallée de Tempi», et pour que les rues soient envahies par des travailleurs et des jeunes ce 28 février dernier.

AIDEZ NOUS, SOUSCRIPTION NATIONALE

Nous ne disposons d'aucun financement officiel, ni d'aucune autre ressource que celle que nous procurent les dons de nos adhérents, de nos sympathisants, de nos amis.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous.

Souscrivez et faites souscrire autour de vous

Chèques libellés à : Parti Révolutionnaire COMMUNISTES envoyer à :

Communistes 27, boulevard Saint Martin 75003 Paris (attention au changement d'adresse)

Vos dons pourront être déclarés aux impôts pour obtenir un dégrèvement